

EN ORIENT

I. Les derniers Évènements — II. La Thrace

PAR

Maurice HONORÉ

EXTRAIT DE LA NOUVELLE REVUE

(80, rue Taitbout)



COMITÉ DUPLEIX

26, Rue de Grammont

PARIS



EN ORIENT⁽¹⁾

I. LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS. — II. LA THRACE

I

La paix est donc une chimère insaisissable, et la guerre n'a pas encore assez duré au gré de certains égoïsmes ? Qui donc veut perpétuer un foyer d'incendie et faire saigner deux peuples jusqu'à épuisement ? Sommes-nous encore en 1840, où le gouvernement qui parle au nom du christianisme et de la civilisation fit la guerre à la Chine pour la contraindre à acheter à l'Inde l'opium qui empoisonnait les Chinois ?

Depuis avril, une opposition qui ne vient pas de la France empêche la réunion, à Ismid ou ailleurs, de délégués des Alliés et des belligérants, réunion d'où la paix finirait bien par résulter ; des négociations directes entre Grecs et Turcs ont été aussi empêchées par une pression exercée à Athènes.

En juin, on a annoncé que des ministres alliés se rencontreraient à Londres en juillet ; ils devaient notamment, sinon réaliser d'emblée, du moins hâter la pacification de l'Orient.

Mais cette nouvelle entrevue s'est trouvée remise à une date incertaine et fuyante : 1^{er} août, 8 août, on a même parlé de septembre... La crise ministérielle italienne cessait d'être une explication suffisante, et il fallait chercher ailleurs : en Occident, dans les ténèbres factices du problème des réparations, et même, pour les esprits soupçonneux, en Orient, dans certaines ambitions insatiables, dans certain désir inavoué de laisser le temps travailler contre la paix, et de favoriser des événements irréparables, pouvant peser sur la discussion des réparations.

Cependant, sur notre demande, cette conférence s'est enfin réunie à Londres le 7 août, pour traiter avant tout le problème des réparations, devenu angoissant pour nous ; on ne pouvait guère, en effet, nous refuser plus longtemps une délibération sur ce point, et d'ailleurs un nouvel ajournement était superflu, celui-ci ayant donné le temps de faire éclater en Orient, avant l'ouverture de la conférence, un double coup de théâtre : proclamation de l'autonomie de l'Ionie, menace grecque contre Constantinople. Cette réunion a pris fin le 14 août par une semi-rupture, et sans avoir abordé le problème oriental.

On a ensuite parlé de réunir enfin des délégués des Alliés et des belligérants, pourvu que certaines conditions anglaises

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 octobre et 15 décembre 1921, 1^{er} mars et 15 juillet 1922.

fussent acceptées des autres alliés et des Turcs : autant vaudrait s'opposer franchement à cette réunion. On propose de la tenir à Venise : c'est vouloir son échec. Il ne s'y fera rien d'utile, en effet, sans la présence de Mustafa Kemal pacha ; mais celui-ci ne peut s'éloigner de son poste de commandement, ni risquer un « accident » : il n'ignore pas les exploits du *Belléophon*, ni l'existence de Malte et des Seychelles ; il n'oublie pas qu'en Anatolie même il a failli être assassiné par l'agent dévoué d'une grande puissance, qui venait d'accomplir avec succès une mission identique auprès de l'émir d'Afghanistan. On avait suggéré, comme siège de cette réunion, Ismidt ou un cuirassé français : quelles sont les objections avouables ?

*
**

Depuis quelques semaines, des complications semblaient se préparer.

Vers le début de juillet, une note de lord Balfour au quai d'Orsay fait allusion à l'échec probable de la conférence proposée de représentants des belligérants et des Alliés, échec qui, d'après le *Daily Telegraph*, rendrait à l'Angleterre toute sa liberté d'action.

A peu près en même temps, oubliant les violations quotidiennes de neutralité, les atrocités même, tolérées depuis plus d'un an de la part des Grecs, dans les Détroits et la Marmara, par la flotte britannique, oubliant l'appui matériel et moral donné par son gouvernement à la Grèce, le Foreign Office insiste, au nom de la neutralité (!), pour que nous reconnaissons aux Grecs le droit de visiter nos bateaux allant en Turquie.

Puis on recommence soudain à entendre parler, soit de l'autonomie de l'Ionie, objectif avoué du mouvement micrasiatique, soit du projet d'attaque grecque contre Constantinople. Cette dernière menace se précise même assez pour amener la France à déclarer intolérable une pareille tentative ; le gouvernement de Londres abonde dans notre sens avec un empressement inaccoutumé, tout en se déclarant sceptique au sujet de ce « raconter » (*le Temps* du 30 juillet) ; le transport de plusieurs divisions grecques d'Asie Mineure en Thrace, leur débarquement sur la côte (neutre) de la mer de Marmara auraient donc eu lieu à l'insu de la marine anglaise (1) ? Quant à la concentration de plus de trente navires de guerre britanniques dans le Bosphore

(1) D'autre part, dans la seconde quinzaine de juillet, les voyageurs du Simplon-Orient-Express remarquaient en Thrace de nombreux trains d'artillerie lourde se dirigeant vers Constantinople ; ils pouvaient même contempler, en gare de Tchorklou, une prodigieuse accumulation de caisses d'obus, marquées « *Made in England* ».

à la fin de juillet, elle est « sans signification » (*le Temps* du 30 juillet). Attendons : l'été dernier, une concentration analogue, au même point, avait été le signe précurseur de la découverte d'un prétendu complot turc, qui fut l'événement gai de la saison.

En même temps le général Harrington rappelle (*le Temps* du 30 juillet) que tout acte contraire à la neutralité commis dans les territoires occupés sera *énergiquement réprimé* : d'où l'on déduit qu'en enrôlant de force, dans ces territoires, les sujets ottomans de race grecque, c'est-à-dire en les contraignant à la haute trahison, les autorités militaires grecques respectaient la neutralité, puisqu'elles obtenaient à ce propos l'appui des autorités anglaises.

En somme, on peut croire que le projet d'offensive grecque contre Constantinople, ayant été démasqué, est désavoué, comme l'a été cet hiver la proposition britannique d'employer les troupes françaises à des mesures de coercition contre les Turcs ; il est désavoué, mais il y aurait imprudence à le croire abandonné.

En effet, en vingt-quatre heures, le « raconter » est devenu vérité officielle : le même jour, le gouvernement grec proclame la soi-disant autonomie de l'Ionie, et exprime le désir d'occuper Constantinople.

L'autonomie de l'Ionie ? Violation du droit international, défi aux Alliés, dont les propositions de paix du 26 mars dernier comprenaient la restitution de cette région aux Turcs.

La « prise » de Constantinople ? Constantinople est déjà prise : des forces alliées, où figurent des bateaux de guerre et une mission militaire grecs, l'occupent solidement, et il n'y existe plus l'ombre de puissance militaire ottomane (1) ; la Turquie impériale est ligotée, sans défense ; il est facile de l'achever ou de la laisser achever, et de se déshonorer du même coup. L'arrivée de l'armée grecque à Constantinople, loin d'amener la capitulation des Turcs, provoquerait un mouvement terrible contre tous les chrétiens, et ferait apparaître l'armée nationaliste sur le Bosphore, au contact des forces alliées : est-ce cela qu'on veut, espère-t-on qu'alors enfin celles-ci seraient entraînées dans la guerre à la suite de la Grèce, est-ce dans l'attente de ce grand jour qu'on a demandé pour le général Harrington le commandement de toutes les troupes alliées de la région ?

Cependant le monde attend anxieusement un geste de pacification. Ce geste, le voici : le 4 août, aux Communes, M. Lloyd George ose affirmer que, s'il y a eu violation de la neutralité dans le conflit gréco-turc, c'est de la part de la France, en faveur de la Turquie ; il va jusqu'à dire que l'occupation actuelle

(1) Par contre, plusieurs milliers d'habitants grecs et arméniens seraient formés en milices, sous patronage anglais (*Eclair* du 8 août).

de Constantinople est un service énorme et immérité rendu à la Turquie au détriment de la Grèce !

Pendant ce temps, les débarquements de troupes grecques sur la côte de Thrace continuent sans opposition de la flotte britannique ; quelques coups de feu sont échangés sur les lignes de Tchataldja. Le général Harrington envoie alors (*le Temps* du 7 août) une délégation proposer aux Grecs « un recul des forces alliées et grecques respectivement, à une certaine distance, de façon à rendre impossible une rencontre armée que le général commandant en chef désire éviter ».

Telle est la « répression énergique des actes contraires à la neutralité » promise, une semaine plus tôt, par le même général.

Cette initiative britannique est d'abord une humiliation pour l'Entente : on ne traite pas d'égal à égal, on ne tente pas de conciliation avec un rebelle, et, quand il suffirait d'un mot pour le faire plier, on ne parle pas de conflit sanglant à éviter, ou alors on autorise bien des soupçons.

L'idée d'un recul symétrique des forces alliées et grecques est plus grave encore dans le fond que dans la forme. Au 1^{er} août, les troupes alliées les plus avancées du côté de la Thrace étaient des bataillons français établis sur les lignes de Tchataldja, position très forte, mais dernière défense de Constantinople. Le recul symétrique nous ferait-il évacuer cette position ? Constantinople serait alors à la merci de la déloyauté grecque et d'une « inattention » opportune des troupes britanniques qui viennent d'être envoyées à côté des nôtres à Tchataldja ; qu'on n'aille pas crier à l'absurdité ni dire que l'alerte est passée : après ce qui vient d'arriver, nous devons tout craindre, et ne pas oublier que ce n'est pas la Grèce qui dispose de l'armée grecque.



La conclusion à tirer de tout cela, nous essayerons de la dégager plus loin, après avoir évoqué la question de Thrace : celle-ci devait primitivement être seule abordée aujourd'hui, mais les derniers événements d'Orient, qui s'y rattachent étroitement et l'affectent profondément, ont une telle importance qu'il était nécessaire de les examiner en premier lieu.

II

On sait, et nous allons rappeler très brièvement, comment se présente la question de Thrace (1).

La frontière turco-bulgare résultant des guerres balkaniques de 1912-1913 et d'une rectification de 1915 séparait la Thrace orientale (avec Andrinople) de la Thrace occidentale. La population normale est en majorité turque, avec une très forte minorité bulgare dans la partie occidentale.

Par le traité de Neuilly, du 27 novembre 1919 (ratifié le 9 août 1920), la Bulgarie a cédé aux « Principales Puissances alliées et associées » la Thrace occidentale, à travers laquelle, toutefois, ce traité lui garantissait la liberté de ses débouchés économiques sur la mer Egée.

En octobre 1919, en vertu d'une décision des Alliés, l'autorité militaire française, sous les ordres du général Charpy, choisi à cet effet par le général Franchet d'Esperey, assumait l'administration de cette même Thrace occidentale ; pour le pays, ce fut l'âge d'or. A la suite de la néfaste conférence de San Remo (avril 1920), on nous retira brusquement l'administration de la Thrace occidentale, et l'on remit à la Grèce (fin mai 1920) la Thrace entière, orientale et occidentale, par anticipation du traité de Sèvres, qui ne fut signé que le 11 août 1920 et qui, faute d'une ratification d'ailleurs impossible, est toujours inexistant.

Juridiquement, la Grèce est en Thrace la mandataire des Alliés, rien de plus ; on a vu, l'an dernier, qu'elle l'oubliait vraiment trop, et qu'elle avait une singulière conception de son rôle. Le temps n'a rien amélioré, comme on va le voir.

*
**

Un premier effet de la remise de la Thrace à la Grèce fut, on le sait, un exode à peu près total de la population turque et bulgare, qui commença à s'enfuir avant même l'arrivée des troupes grecques, abandonnant propriétés et cultures. Ce résultat était fatal ; l'autorité française, avant son départ, avait prédit les excès des Grecs et la panique des habitants turcs et bulgares.

Les Turcs ont quitté le pays en grand nombre pour se réfugier dans la région de Constantinople, ajoutant de nouvelles misères à celles qui déjà y étaient accumulées.

Quant à la population bulgare, à quatre ou cinq centièmes près, elle a entièrement disparu de Thrace, se sauvant en Bul-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 octobre et le *post-scriptum* du 15 décembre 1921.

garie ; c'est là qu'il y a trois mois à peine, des Français m'ont fait voir des quartiers entiers et même des ruines envahis par ces malheureux, qui ont afflué par dizaines de milliers.

Dans les villages de Thrace ainsi dépeuplés par l'épouvante, les autorités helléniques ont implanté à profusion des Grecs de toutes provenances et généralement de fort basse qualité ; aussi n'est-ce donc plus un mensonge de dire, comme M. Venizelos au Conseil Suprême en 1920 : « La Thrace n'est guère peuplée que de Grecs ».

Le départ des émigrés n'était cependant qu'une solution incomplète, puisqu'ils restaient propriétaires de leurs maisons, de leurs champs, c'est-à-dire de la plus grande partie du sol de la Thrace. Un décret récent vient de mettre ordre à cela en déclarant déchu de ses droits, au profit de l'Etat grec, quiconque ne serait pas venu en personne, dans un délai très court, présenter et faire valoir ses titres fonciers : le résultat était acquis d'avance, les émigrés sachant trop bien quels sévices leur étaient réservés s'ils rentraient en Thrace pour cette formalité, et préférant leur sécurité personnelle à l'illusoire conservation de leurs biens. Evidemment, ni le droit des gens, ni le pseudo-traité de Sèvres n'autorisent cette confiscation détournée, mais en Thrace l'autorité grecque prétend être souveraine et appliquer la législation hellénique ; elle refuse même obstinément à la Bulgarie, depuis deux ans, le débouché économique sur la mer Egée assuré à ce pays par le traité de Neuilly et la signature des Alliés : tout cela, impunément (1).

Les frères de race laissés dans le pays par les émigrés sont traités en parias. Sous prétexte de rechercher les armes cachées, on fouille leur maisons ; ils sont accablés d'amendes, battus ; des notables turcs irréprochables ont été déportés ; on verra même plus bas, à propos de la grève des cheminots, ce que l'autorité grecque est capable de machiner pour éliminer la population turque. Ajoutons que deux ou trois Turcs indignes se sont mis à la solde des Grecs, leur servent de délateurs, et impriment en turc un journal comparable à la *Gazette des Ardennes*.

Les Arméniens, assez nombreux en Thrace (ils forment avec les Juifs quatre pour cent de la population du pays), ne sont guère mieux traités, et on les enrôle de force dans l'armée grecque ; ce recrutement est d'ailleurs nié officiellement, mais de hautes personnalités neutres en ont été à plusieurs reprises les témoins inattendus et gênants.

(1) La question du débouché sur la mer Egée a été récemment évoquée en Angleterre (*le Temps* du 4 juillet) sur un ton favorable aux Bulgares, mais sans autre intention, semble-t-il, que d'assurer leur neutralité bienveillante à la Grèce qui peut en avoir besoin pour continuer sa politique aventureuse.

Seuls, les Grecs de Thrace ont accueilli avec joie leurs compatriotes de la libre Hellade ; leur enthousiasme a été de courte durée : frères peut-être, mais frères inférieurs, et leurs « libérateurs » ne le leur cachent pas : « Vous n'êtes que des Thraciens : nous sommes, nous, des Hellènes ». En conséquence, les fonctions administratives sont confiées à des immigrés, clients du gouvernement d'Athènes, à l'exclusion presque totale des Grecs indigènes de Thrace, qui sont seulement admis ou plutôt forcés à servir comme « engagés volontaires » dans l'armée royale : nouvelle violation du droit des gens, nouveau motif pour les intéressés de regretter les temps de « servitude » où ils ignoraient l'impôt du sang. Ceux qu'on n'enrôle pas reçoivent des autorités les armes enlevées aux habitants non grecs.

Naturellement, avec les lois de la Grèce, toute la Thrace subit ses impôts, son emprunt forcé, et sa détresse financière, ressentie d'autant plus vivement qu'en ce pays agricole la plus grande partie des cultivateurs ont émigré et n'ont pas été remplacés.

*
* *

Ainsi donc, même grec, le Thracien est maltraité par l'autorité grecque ; mais c'est contre la France, ses œuvres et son influence que les maîtres provisoires du pays s'acharnent avec le plus de haine. Le merveilleux résultat d'apaisement et de prospérité que notre administration a obtenu en Thrace par les moyens les plus simples, probité, justice, fermeté bienveillante, loin de stimuler leur émulation, n'a fait qu'exciter leur jalousie, irriter leur francophobie invétérée. Ils ne peuvent nous pardonner la reconnaissance que la population nous garde fidèlement, ni les comparaisons qu'elle fait tout bas, et que quelques-uns osent formuler tout haut, tel ce notable *grec* indigène leur disant un jour : « Les Français faisaient poliment une excellente administration ; vous en faites impoliment une détestable ».

Cet hommage est d'autant plus significatif que les Grecs indigènes ne furent pas les plus fervents collaborateurs de notre administration en Thrace : autant nos officiers ont eu à se louer du concours loyal et dévoué des Thraciens bulgares et turcs, autant ils ont eu à se plaindre de la résistance rencontrée chez les Thraciens grecs ; pour rendre ceux-ci francophiles, il a suffi de l'arrivée de leurs congénères de première zone.

On veut donc en finir avec l'influence française, en finir avec le souvenir du régime français, outrageant pour le régime actuel ; nous allons voir trois exemples des procédés employés.

Les écoles et collèges français prospéraient sous les gouvernements précédents ; l'émigration des Turcs et surtout des Bulgares leur a fait perdre la plupart de leurs élèves ; les familles

grecques veulent encore leur confier leurs enfants, mais en sont empêchés par les menaces des autorités grecques.

Le commerce avec la France est combattu par des moyens analogues : on explique officieusement aux intéressés qu'au lieu d'acheter à un pays hostile à l'idéal grec, il vaut mieux se fournir en Angleterre ou même en Allemagne ; si néanmoins ils passent des commandes en France, on le sait par le consortium de banques auquel ils sont, obligés de s'adresser pour avoir du change, et ce consortium, serviteur docile du pouvoir, leur procure des francs au cours le plus défavorable ; cela, bien entendu, n'empêche pas les retards démesurés en douane ni toutes les vexations destinées à servir de sanctions supplémentaires.

L'autorité militaire grecque est même allée, l'automne dernier, jusqu'à fomenter une grève de chemins de fer sur la section thracienne de la ligne de Paris à Constantinople, section exploitée par une Société française ; cette manœuvre, couronnement d'une longue suite de vexations, tendait manifestement à amener la dépossession de la Société. Les officiers grecs participèrent aux meetings préparatoires des cheminots, jusqu'à ce qu'une protestation française le leur fit interdire. Des attentats contre la voie ferrée furent commis, curieuse coïncidence, aux abords de riches villages turcs dont on n'avait pas encore pu chasser tous les habitants ; c'est près d'un de ces villages qu'un jour, sur la voie, des témoins sûrs trouvèrent un soldat grec porteur de cartouches de dynamite ; ces attentats opportuns permirent des perquisitions, des confiscations, des déportations, des bastonnades et quelques fusillades (1).

La grève finit par éclater, mais respecta les trains internationaux, grâce à un avertissement énergique de la commission interalliée de contrôle ; elle ne dura d'ailleurs pas plus de trois jours, car ses motifs professionnels étaient insignifiants et l'accord entre la Société et le personnel se fit très facilement ; mais il fut établi de façon irréfutable que cette grève était l'œuvre de l'autorité d'occupation, et la destitution du chef d'état-major grec d'Andrinople fut exigée et obtenue.

*
**

En présence de cette situation déplorable, on est porté à incriminer immédiatement l'impérialisme grec, dont les torts, en

(1) Certains de ces exploits réussirent mal : ainsi, un train ayant déraillé au passage d'un petit pont, les autorités incriminèrent la Compagnie pour manque d'entretien, mais l'enquête tourna à leur confusion, d'autant mieux qu'une photographie du pont, faite avant toute réparation, révélait l'action d'un explosif, dont la détonation avait été remarquée par plusieurs personnes.

effet, sont évidents, mais ce n'est là qu'une explication incomplète et superficielle. Ce n'est pas l'impérialisme grec qui a confié puis retiré à la France l'administration de la Thrace occidentale, qui a décidé l'attribution et la remise prématurée à la Grèce de la Thrace entière, et qui suffit à maintenir la Grèce en Thrace malgré tout, dans des conditions qui sont un défi à la morale et au bon sens.

Avait-on voulu, en nous confiant la Thrace occidentale, nous envoyer à un échec funeste pour notre influence, ou tout au moins nous charger d'un rôle ingrat et impopulaire ? Ce n'est pas impossible : nous avons bien accepté, au temps de Bela Kuhn, la mission de transmettre et au besoin de faire respecter les décisions alliées désagréables à la Roumanie ; nous avons bien accepté, à Fiume, sans y avoir aucun titre, un rôle de gendarmes, propre à nous attirer des coups de canon, qui n'ont d'ailleurs pas manqué....

Sur la genèse de notre mandat en Thrace occidentale, il subsiste donc un doute, mais non sur sa fin : le succès triomphal de notre mission avait été, pour certains, une déception et une menace : loin de se déconsidérer, la France, grâce au général Charpy et à ses collaborateurs, avait acquis une autorité immense, et cela dans une région qui commande Constantinople et les Détroits, objet de la convoitise britannique !

En effet, si la faiblesse de ses alliés laissait l'Angleterre, au mépris de tout droit, malgré ses engagements solennels, conserver Constantinople, elle n'y connaîtrait aucune sécurité, en dépit de sa puissance navale, à moins d'occuper solidement la Thrace, par elle-même ou, plus commodément, par l'intermédiaire et à l'abri d'un agent absolument soumis ; ce vassal rêvé, c'est la Grèce, dont la docilité parfaite découle de sa configuration géographique, qui la rend extrêmement vulnérable aux maîtres de la mer. N'est-ce pas l'occupation grecque de la Thrace qui a rendu possible la menace récente contre Constantinople ?

Voilà pourquoi, en dépit des regrets et des vœux de toute la population, nous ne sommes plus en Thrace ; voilà pourquoi ce pays, qui n'est pas grec, a été précipitamment donné à la Grèce et continue à étouffer sous la servitude grecque : il faut que la puissance étrangère à la Méditerranée, qui s'est introduite dans cette mer et qui, avec Gibraltar, Malte, Chypre et Port-Saïd, en a successivement enlevé toutes les clefs sauf une, puisse enfin prendre et conserver la dernière, Constantinople (1).

(1) Avant même la conférence de San Remo, la propagande anglaise chuchotait aux habitants (et nous en eûmes des échos) que leur confiance en nous n'était pas fondée, attendu que nous allions, de propos délibéré, les abandonner et quitter le pays : on ne comprit

Concluons :

La solution nécessaire de la question de Thrace est la même que l'an passé : restitution de la Thrace orientale à la Turquie, de la Thrace occidentale à la Bulgarie, qui ne saurait obtenir autrement le débouché économique sur la mer Egée promis par le traité de Neuilly (2). Si trop de causes l'expliquent, rien ne peut justifier le maintien de la Grèce dans un pays qui n'est pas grec, qu'elle traite comme on sait, et où elle ne voit qu'une parallèle de départ pour l'assaut de Constantinople (3).

La situation est tellement claire qu'un plébiscite est superflu : il ne peut cependant pas être refusé à la population si elle le désire ; mais, à moins d'être une comédie malhonnête, devra respecter les droits des émigrés turcs et bulgares, et ne pas tenir compte des immigrés grecs ; il devra surtout être sincère et libre, ce qui exclut la présence dans le pays de toute autorité suspecte, grecque ou autre ; s'il en est ainsi, on peut être certain que les Grecs indigènes voteront *contre* la Grèce.

Il peut sembler naïf d'invoquer la logique et l'équité là où un impérialisme effréné, mal dissimulé sous des discours édifiants, prétend faire la loi, et quand il paraît triompher ; mais ici la justice a pour elle la force des choses, et peut-être les plus puissants finiront-ils par être sensibles, sinon à l'immoralité, du moins aux dangers effroyables de certaine politique.

Pour la question de Thrace, si elle n'est pas équitablement résolue par les Alliés, elle le sera un jour, fatalement, sans eux et peut-être contre certains d'entre eux, car il est en Orient des peuples qui finiront par comprendre qu'on a étrangement guidé leurs amitiés et leurs haines mutuelles.

La question de Thrace n'est d'ailleurs qu'un élément du grand

cette prédiction que quand la conférence de San Remo, obéissant à l'Angleterre, eut décidé notre départ de la Thrace.

(2) La Turquie ne revendique pas la Thrace occidentale *contre* la Bulgarie, malgré l'importance de sa population turque, et elle admet la frontière *turco-bulgare* de 1918.

(3) En se posant en champion du christianisme, en invoquant de prétendus droits historiques sur Constantinople, la Grèce oublie trop l'histoire : chrétiens félon dès le XI^e siècle, les Grecs trahissent les Croisés au profit des Turcs, et vont ensuite jusqu'à les massacrer eux-mêmes et vendre les survivants aux Turcs ; plus tard, en 1345, l'empereur grec Jean Paléologue offre sa fille au sultan turc et appelle celui-ci à son aide contre d'autres chrétiens, les Serbes, introduisant ainsi les Turcs en Europe. L'histoire de la conquête turque n'est autre chose que l'histoire de la décadence du Bas-Empire, et, le 29 mai 1453, la chute de Constantinople, succombant malgré l'héroïsme isolé du dernier Paléologue, apparaît moins comme une infortune militaire que comme le tardif châtement de l'irréremédiable abjection de l'empire grec et la consécration définitive de son indignité.

problème de la paix orientale, dont la solution semble malheureusement plus lointaine que jamais depuis les derniers événements et le discours du 4 août, déjà cité, où M. Lloyd George, sacrifiant les progrès réalisés par la conférence de Paris, refuse purement et simplement à la Turquie la restitution de l'Asie Mineure, qu'il jugeait pourtant nécessaire le 26 mars. Il n'en reproche pas moins à la France, dans le même discours, d'avoir changé d'avis : nous avons marqué notre intention de ne pas nous obstiner dans une politique dictée par d'autres et dont nous avons dénoncé l'imprudence ; nous souhaitons cordialement que nos censeurs puissent donner une explication équivalente de leurs changements répétés et déconcertants.

Cependant, outre les raisons d'humanité, dont il peut sembler spirituel de sourire, des motifs de sécurité générale exigent une paix rapide, car on ne saurait jouer perpétuellement avec le feu ; puisque ces considérations ne réussissent guère à prévaloir qu'en France, c'est à nous qu'il appartient de prendre, amicalement mais avec une irréductible ténacité, les initiatives qui s'imposent.

Nous rencontrerons sans doute la résistance des successeurs de Palmerston, qui prétendent régler seuls, fût-ce par un désastre, les questions d'Orient, et que leur faillite exaspère au lieu de les assagir ; nous rencontrerons aussi l'opposition de leurs alliés conscients ou inconscients, qui osent insulter à toute notre histoire en disant que nous n'avons aucun rôle à jouer là-bas, et que nous n'obtiendrons des concessions sur le Rhin qu'à condition d'en faire en Orient : formule déjà fautive en principe, qui réduit aux proportions d'un vulgaire marchandage une question d'élémentaire probité ; en Orient comme en Occident, nous avons des droits également intangibles, qui ne sauraient être sacrifiés ni les uns aux autres, ni à de simples appétits rivaux : c'est pourtant ce qu'on a fait depuis trois ans, par une longue suite, non pas de concessions, mais d'abdications coupables dont les jeunes générations nous demanderont sévèrement compte, et qui ne nous ont valu en Occident aucun des avantages, aucune des garanties de justice ou de sécurité en vue de quoi nous les avons consenties. Nous devons comprendre qu'Orient et Occident nous importent également, et sont étroitement liés, non pour que l'un soit la rançon (d'ailleurs illusoire) de l'autre, mais parce qu'on ne défend bien l'un qu'en défendant l'autre en même temps ; il eût fallu seulement (peut-être n'est-il pas trop tard) opposer aux actes des actes semblables et non pas des paroles, en nous rappelant La Fontaine et la fable du *Dépositaire infidèle*, d'un enseignement si saisissant.

L'énergie qui nous a manqué pour défendre nos droits, sachons du moins l'avoir pour accomplir le devoir négligé ou méconnu

par d'autres, pour rétablir la paix en défendant la justice, sans nous préférer aux diversions, sans céder aux chantages : peut-être serons-nous d'abord isolés (comme en août 1920, quand nous avons été seuls à ne pas abandonner la Pologne), mais le succès abrègera notre isolement, et l'Orient, où l'Europe a su perdre son prestige, reconnaîtra qu'il ne faut jamais désespérer de la France (1).

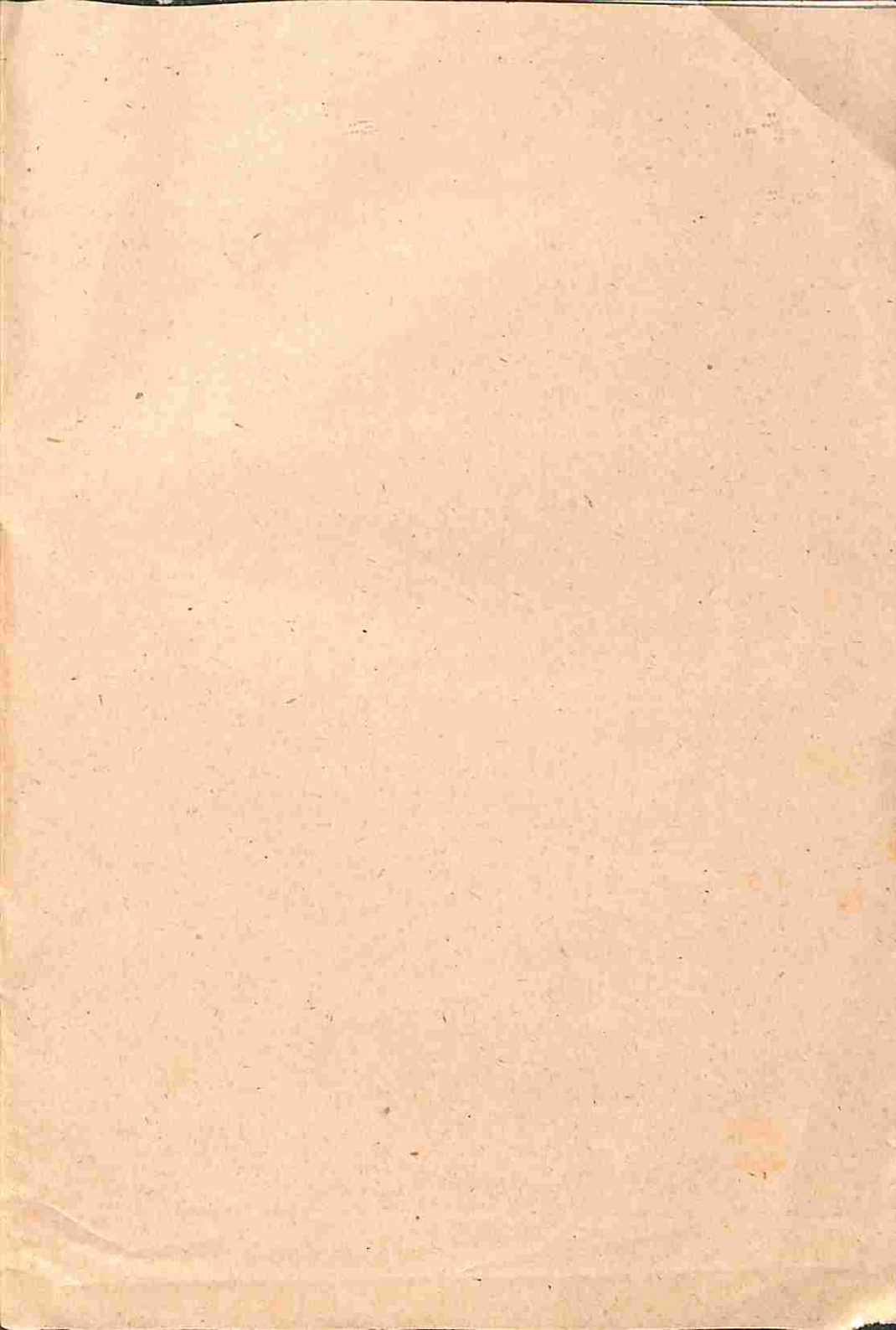
MAURICE HONORÉ.

Post-scriptum (septembre 1922). — A l'autonomie de l'Ionie, à la marche contre Constantinople, provocations grecques autorisées ou plutôt inspirées par l'Angleterre, l'offensive turque vient de faire une riposte foudroyante. La fiction de la guerre gréco-turque disparaît devant la réalité de la guerre anglo-turque, où l'Angleterre vaincue voudrait nous entraîner à ses côtés ou même à sa place.

La cruelle leçon du désastre grec n'est pas comprise, et l'Angleterre s'obstine, jusqu'à la prochaine catastrophe sans doute, à vouloir conserver la Thrace à son mercenaire battu, c'est-à-dire garder pour elle Constantinople et les Détroits ; depuis longtemps les faits nous donnent la preuve de cette prétention ; aujourd'hui, en voilà l'aveu.

M. H.

(1) Article extrait de la *Nouvelle Revue* du 1^{er} septembre 1922.





IMPRIMERIE PIGALLE
G. GENDREAU
20, boul. de Clichy, 20
— PARIS —